



Conseil Général de l'Ariège

Extrait du procès-verbal des délibérations de la commission permanente du Conseil Général

Réunion du : 3 mars 1997

Présents : MM. NAUDI, DESTREM, Mme ETTORI, MM. FAUROUX P., MASSAT, NAYROU, ZONCH.

DOSSIER N° 215

**COMMUNE DE COUFLENS
ETUDE MINE DE SALAU
DEMANDE DE SUBVENTION**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL,

Agissant par délégation,

Considérant que la Commune de Couflens souhaite confier une étude au Cabinet Octaèdre pour l'ouverture de la mine de Salau au public afin de développer le tourisme industriel d'une part et pour l'aménagement des anciens bâtiments E.D.F. en centre d'accueil et d'hébergement à vocation sociale d'autre part,

Vu le coût T.T.C. de l'étude évalué à 144.720 Francs,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

DECIDE

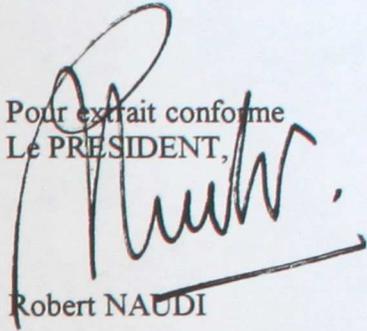
d'attribuer une subvention de 18.000 Francs à la Commune de Couflens pour la réalisation de l'étude confiée au Cabinet Octaèdre dans le cadre de l'ouverture de la mine de Salau au public.

Le versement de cette subvention sera effectué au moyen des crédits affecté au chapitre 961 - 0 article 657 - 09 du Budget du Département.

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil Général à remplir toutes formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Le PRÉSIDENT,



Robert NAUDI

ARRIVE LE

11 MARS 1997

PREFECTURE DE L'ARIEGE



POUR COPIE CONFORME

Le Directeur
du Secrétariat Général

